



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **F**EDERATION **F**RANCAISE DE **C**YCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

☑ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 ffcregionsud@gmail.com

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55

AFFILIATION CLUB 2021

Madame La Présidente,
Monsieur Le Président,

Cette année la FFC, a amélioré le système de dématérialisation de la licence, nous vous invitons à vous servir de cet outil

ESPACE CLUB <http://club.fcc.fr>

ESPACE LICENCIÉ <http://licence.fcc.fr>

Toutefois, la remise au Comité en version papier reste toujours possible.)

Les informations sont sur le site <http://ffcpaca.fr> rubrique **LE COMITE**.

Tous les clubs débiteurs sont priés de bien vouloir solder leur compte 2020 avant de renvoyer l'affiliation 2021.

Version dématérialisée :

Disponible à partir de votre espace club <http://club.fcc.fr> (Accès à l'espace club, ouvert aux Président, Secrétaire et Trésorier – avec leur identifiant de l'espace licencié (NIP ou UCIID) <http://licence.fcc.fr>

Afin de pouvoir enregistrer rapidement et sans problème vos licences dématérialisées :

Le formulaire d'affiliation club avec le règlement correspondant doivent parvenir au Comité, par courrier.

(Voir pièces jointes dans le mail, et sur le site : <http://www.ffcpaca.fr/infos-federales/>

- 1 - Guide Espace club (traitement des demandes de licence)
- 2 - Prise de licence dématérialisée
- 3 - Création d'un compte (nouveau licencié)
- 4 - Mot de passe oublié (renouvellement pour les licenciés n'ayant pas activé leur espace dédié)

Version papier : téléchargez les licences pré-imprimées depuis **CICLEWEB** <https://cicleweb.fcc.fr>

– onglet exports/Editions puis [02.b.Pré imprimé Demande de licence \(Licenciés 2020\)](#)

Afin de pouvoir enregistrer rapidement et sans problème vos licences, nous vous demandons de bien vouloir contrôler avec rigueur si tous les éléments indispensables sont réunis :

Le formulaire d'affiliation club, les licences du bureau avec le règlement correspondant doivent parvenir au Comité.

Les dossiers ne seront traités qu'en présence des documents et des règlements correspondants :

- Photo d'identité (impérativement identifiée avec nom et prénom au verso)
- Copie CNI (Carte Nationale d'Identité)
- CMNCl (Certificat Médical de Non Contre-Indication à la Pratique du Cyclisme en Compétition) **Tampon & signature du médecin obligatoire**
- Adresse Mail (Valide et personnelle) – **indispensable pour accéder à l'espace licencié**
- Numéro de téléphone
- Pour les mineurs, signature de l'autorisation en bas de la licence (téléchargement de l'accord parental de prélèvement sanguin) https://www.fcc.fr/wp-content/uploads/2018/09/Autorisation_Parentale_Controles_Technique_Invasive-002-1.pdf
- Additif de l'assurance GRAS SAVOYE/AXA (Options complémentaires OR,AR,BR)

Le Certificat Médical est obligatoire pour toutes les catégories, sauf :

- Licence service
- Licence encadrement
- Licence animateur Régional/Fédéral

L'ensemble des clubs du Comité Régional, devront adresser (si version papier), l'affiliation et les demandes de licences via LE SIEGE DU COMITE REGION SUD :

VELODROME DES OLIVES – AVENUE DES POILUS – 13013 MARSEILLE

Christian LAZARINI
Président du Comité
Région Sud FFC

